

RCS : BOURG EN BRESSE

Code greffe : 0101

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de BOURG EN BRESSE atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

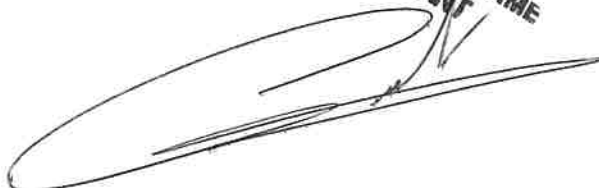
Numéro de gestion : 2009 B 00296

Numéro SIREN : 511 149 171

Nom ou dénomination : 2D CONSEILS

Ce dépôt a été enregistré le 20/09/2022 sous le numéro de dépôt 11834

**CERTIFIÉ CONFORME
LE GERANT**



SARL 2D CONSEILS

140 CHEMIN DU GARENOD

01580 IZERNORE

COMPTES ANNUELS

EXERCICE CLOS LE 31/03/2022

Désignation de l'entreprise : SARL 2D CONSEILS		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois * <input type="text" value="12"/>						
Adresse de l'entreprise : 140 CHEMIN DU GARENOD		Durée de l'exercice précédent * <input type="text" value="12"/>						
Numéro SIRET * 5 1 1 1 4 9 1 7 1 0 0 0 3 1		Néant <input type="checkbox"/> *						
		Exercice N, clos le.						
		31032022						
		N-1						
		31032021						
		Brut	Amortissements, provisions					
		1	2					
		Net	Net					
		3	4					
Capital souscrit non appelé (I)		AA						
ACTIF IMMOBILISE *	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB	AC				
		Frais de développement *	CX	CQ				
		Concessions, brevets et droits similaires	AF	AC				
		Fonds commercial (1)	AH	AI				
		Autres immobilisations incorporelles	AJ	AK				
		Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL	AM				
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN	AC				
		Constructions	AP	988	AC	943	45	243
		Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	11 681	AS	10 445	1 236	3 046
		Autres immobilisations corporelles	AT	10 671	AU	8 167	2 504	3 116
Immobilisations en cours		AV		AW				
Avances et acomptes		AX		AY				
IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)		Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS		CT			
		Autres participations	CU	27 500	CV	25 000	2 500	25 000
	Créances rattachées à des participations	BB		BC				
	Autres titres immobilisés	BD		BE				
	Prêts	BF		BG				
	Autres immobilisations financières *	BH	3 750	BI		3 750	3 750	
TOTAL (II)		BJ	54 590	BK	44 554	10 036	35 155	
ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL		BM			
		En cours de production de biens	BN	344 265	BO		344 265	142 412
		En cours de production de services	BP		BQ			
		Produits intermédiaires et finis	BR		BS			
		Marchandises	BT	1 417	BU		1 417	1 417
	CREANCES	Avances et acomptes versés sur commandes	BV	10 047	BW		10 047	10 000
		Clients et comptes rattachés (3) *	BX	349 821	BY	19 544	330 277	140 510
		Autres créances (3)	BZ	72 115	CA	50 000	22 115	240 992
	DIVERS	Capital souscrit et appelé, non versé	CB		CC			
		Valeurs mobilières de placement (dont actions propres *)	CD		CE			
	Disponibilités	CF	980 146	CG		980 146	986 796	
Comptes de régularisation	Charges constatées d'avance (3) *	CH	48 068	CI		48 068	11 817	
	TOTAL (III)	CJ	1 805 878	CK	69 544	1 736 335	1 533 944	
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW						
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM						
	Ecarts de conversion actif * (VI)	CN						
TOTAL GENERAL (I à VI)		CO	1 860 468	1 A	114 098	1 746 370	1 569 099	
Renvois : (1) Dont droit au bail :		(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes :	CP	3 750	(3) Part à plus d'un an :	CR		
Clause de réserve de propriété : *	Immobilisations :	Stocks :		Créances :				

Désignation de l'entreprise SARL 2D CONSEILS		Néant <input type="checkbox"/> *		
		Exercice N	Exercice N-1	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1) * (Dont versé : 68 600)	DA	68 600	68 600
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB		
	Ecart de réévaluation (2) * (dont écart d'équivalence EK)	DC		
	Réserve légale (3)	DD	7 600	7 600
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE		
	Réserves réglementées (3) * (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours BI)	DF		
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants* EJ)	DG	379 161	491 967
	Report à nouveau	DH		
	RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	143 970	72 826
	Subventions d'investissement	DJ		
	Provisions réglementées *	DK		
	TOTAL (I)	DL	599 331	640 993
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM		
	Avances conditionnées	DN		
	TOTAL (II)	DO		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP		45 000
	Provisions pour charges	DQ		
	TOTAL (III)	DR		45 000
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS		
	Autres emprunts obligataires	DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	52 673	71 302
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)	DV	3 416	36 443
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW	42 379	
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	397 620	282 889
	Dettes fiscales et sociales	DY	137 039	149 749
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ		
	Autres dettes	EA	78 484	1 133
Compte régulier	EB	435 430	341 590	
TOTAL (IV)	EC	1 147 040	883 106	
Ecart de conversion passif * (V)	ED			
TOTAL GENERAL (I à V)	EE	1 746 370	1 569 099	
RENVois	(1) Ecart de réévaluation incorporé au capital	1B		
	(2) Dont { Réserve spéciale de réévaluation (1959) Ecart de réévaluation libre Réserve de réévaluation (1976)	1C		
		1D		
		1E		
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF		
(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	1 071 848	831 544	
(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH	979	810	

ANNEXE - Elément 1

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

Les comptes annuels de l'exercice ont été élaborés et présentés conformément aux règles générales applicables en la matière et dans le respect du principe de prudence.

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général 2016.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2015-06 et 2016-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Le bilan de l'exercice présente un total de **1 746 370 euros**.

Le compte de résultat, présenté sous forme de liste, affiche un total **produits de 2 571 403 euros** et un total **charges de 2 427 434 euros**, dégageant ainsi un **résultat de 143 970 euros**.

L'exercice considéré débute le **01/04/2021** et finit le **31/03/2022**.

Il a une durée de **12 mois**.

Les conventions générales comptables ont été appliquées conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation.
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre.
- indépendance des exercices.

En matière d'incidence de la pandémie Covid-19 sur l'activité de l'entité, la direction de l'entité n'a pas connaissance d'incertitudes significatives qui remettent en cause la capacité de l'entité à poursuivre son exploitation.

Aucun changement dans les méthodes d'évaluation et dans les méthodes de présentation n'a été apporté.

Les principales méthodes utilisées sont :

Immobilisations

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires, hors frais d'acquisition des immobilisations) ou à leur coût de production.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée normale d'utilisation des biens.

ANNEXE - Elément 1

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

Les éléments non amortissables de l'actif immobilisé sont inscrits pour leur valeur brute constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

Stocks et en cours

Les matières et marchandises ont été évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires).

Les produits en cours de production ont été évalués à leur coût de production.

Une provision pour dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est effectuée lorsque cette valeur brute est supérieure.

Créances et dettes

Les créances et les dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Les créances clients présentées dans le tableau de financement, ont été retenues pour leur valeur brute, conformément aux principes comptables.

Disponibilités

Les liquidités disponibles en banque ou en caisse ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Achats

Les frais accessoires d'achat payés à des tiers n'ont pas été incorporés dans les comptes d'achat, mais ont été comptabilisés dans les différents comptes de charge correspondant à leur nature.

Immobilisations

Etat exprimé en euros

	Valeurs brutes début d'exercice	Mouvements de l'exercice				Valeurs brutes au 31/03/2022
		Augmentations		Diminutions		
		Révaluations	Acquisitions	Virt p.à p.	Cessions	
INCORPORELLES						
Frais d'établissement et de développement						
Autres						
TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES						
CORPORELLES						
Terrains						
Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal. agencé aménagement	988,00					988,00
Instal technique, matériel outillage industriels	11 680,83		111 795,32		111 795,32	11 680,83
Instal., agencement, aménagement divers						
Matériel de transport						
Matériel de bureau, mobilier	9 538,41		1 132,50			10 670,91
Emballages récupérables et divers						
Immobilisations corporelles en cours						
Avances et acomptes						
TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	22 207,24		112 927,82		111 795,32	23 339,74
FINANCIERES						
Participations évaluées en équivalence						
Autres participations	25 000,00		2 500,00			27 500,00
Autres titres immobilisés						
Prêts et autres immobilisations financières	3 750,00					3 750,00
TOTAL IMMOBILISATIONS FINANCIERES	28 750,00		2 500,00			31 250,00
TOTAL	50 957,24		115 427,82		111 795,32	54 589,74

Amortissements

Etat exprimé en euros		Amortissements début d'exercice	Mouvements de l'exercice		Amortissements au 31/03/2022
			Dotations	Diminutions	
INCORPORELLES	Frais d'établissement et de développement				
	Fonds commercial				
	Autres immobilisations incorporelles				
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
CORPORELLES	Terrains				
	Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal. agencement aménagement	745,20	197,60		942,80
	Instal technique, matériel outillage industriels	8 634,55	1 913,68	103,51	10 444,72
	Autres Instal., agencement, aménagement divers				
	Matériel de transport				
	Matériel de bureau, mobilier Emballages récupérables et divers	6 422,51	1 744,15		8 166,66
TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	15 802,26	3 855,43	103,51	19 554,18	
TOTAL		15 802,26	3 855,43	103,51	19 554,18

	Ventilation des mouvements affectant la provision pour amortissements dérogatoires						Mouvement net des amortisse- ment à la fin de l'exercice
	Dotations			Reprises			
	Différentiel de durée et autre	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Différentiel de durée et autre	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	
Frais d'établissement et de développement							
Fonds commercial							
Autres immobilisations incorporelles							
TOTAL IMMOB INCORPORELLES							
Terrains							
Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal, agencement, aménag.							
Instal. technique matériel outillage industriels							
Instal générales Agenct aménagt divers							
Matériel de transport							
Matériel de bureau, informatique, mobilier							
Emballages récupérables, divers							
TOTAL IMMOB CORPORELLES							
Frais d'acquisition de titres de participation							
TOTAL							
TOTAL GENERAL NON VENTILE							

Provisions

Etat exprimé en euros

		Début exercice	Augmentations	Diminutions	31/03/2022
PROVISIONS REGLEMENTEES	Reconstruction gisements miniers et pétroliers				
	Provisions pour investissement				
	Provisions pour hausse des prix				
	Provisions pour amortissements dérogatoires				
	Provisions fiscales pour prêts d'installation				
	Provisions autres				
PROVISIONS REGLEMENTEES					
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	Pour litiges	45 000,00		45 000,00	
	Pour garanties données aux clients				
	Pour pertes sur marchés à terme				
	Pour amendes et pénalités				
	Pour pertes de change				
	Pour pensions et obligations similaires				
	Pour impôts				
	Pour renouvellement des immobilisations				
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions				
	Pour chges sociales et fiscales sur congés à payer				
Autres					
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		45 000,00		45 000,00	
PROVISIONS POUR DEPRECIATION	Sur immobilisations				
	<ul style="list-style-type: none"> incorporelles corporelles des titres mis en équivalence titres de participation autres immo. financières 		25 000,00		25 000,00
	Sur stocks et en-cours				
	Sur comptes clients	19 543,78			19 543,78
Autres		50 000,00		50 000,00	
PROVISIONS POUR DEPRECIATION		19 543,78	75 000,00		94 543,78
TOTAL GENERAL		64 543,78	75 000,00	45 000,00	94 543,78

Dont dotations et reprises	<ul style="list-style-type: none"> - d'exploitation - financières - exceptionnelles 	50 000,00	25 000,00	45 000,00	
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculée selon les règles prévues à l'article 39-1.5e du C.G.I.					

Créances et Dettes

Etat exprimé en euros

		31/03/2022	1 an au plus	plus d'1 an
CREANCES	Créances rattachées à des participations			
	Prêts (1) (2)			
	Autres immobilisations financières	3 750,00	3 750,00	
	Clients douteux ou litigieux			
	Autres créances clients	349 821,04	349 821,04	
	Créances représentatives des titres prêtés			
	Personnel et comptes rattachés			
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
	Impôts sur les bénéfices			
	Taxes sur la valeur ajoutée	16 195,15	16 195,15	
	Autres impôts, taxes versements assimilés			
	Divers			
	Groupe et associés (2)	50 000,00	50 000,00	
	Débiteurs divers	5 920,00	5 920,00	
Charges constatées d'avances	48 067,75	48 067,75		
TOTAL DES CREANCES		473 753,94	473 753,94	
(1) Prêts accordés en cours d'exercice				
(1) Remboursements obtenus en cours d'exercice				
(2) Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)				

		31/03/2022	1 an au plus	1 à 5 ans	plus de 5 ans
DETTES	Emprunts obligataires convertibles (1)				
	Autres emprunts obligataires (1)				
	Emp. dettes ets de crédit à 1an max. à l'origine (1)	978,83	978,83		
	Emp. dettes ets de crédit à plus 1an à l'origine (1)	51 694,10	18 881,60	32 812,50	
	Emprunts et dettes financières divers (1) (2)				
	Fournisseurs et comptes rattachés	397 619,72	397 619,72		
	Personnel et comptes rattachés	4 391,38	4 391,38		
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	73 757,37	73 757,37		
	Impôts sur les bénéfices	16 051,00	16 051,00		
	Taxes sur la valeur ajoutée	41 473,00	41 473,00		
	Obligations cautionnées				
	Autres impôts, taxes et assimilés	1 366,49	1 366,49		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Groupe et associés (2)	3 415,53	3 415,53		
Autres dettes	78 483,79	78 483,79			
Dette représentative de titres empruntés					
Produits constatés d'avance	435 429,50	435 429,50			
TOTAL DES DETTES		1 104 660,71	1 071 848,21	32 812,50	
(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice					
(1) Emprunts remboursés en cours d'exercice		18 750,00			
(2) Emprunts dettes associés (personnes physiques)		3 415,53			

Capital social

Etat exprimé en euros

	31/03/2022	Nombre	Val. Nominale	Montant
ACTIONS / PARTS SOCIALES	Du capital social début exercice	3 430,00	20,0000	68 600,00
	Emises pendant l'exercice			
	Remboursées pendant l'exercice			
	Du capital social fin d'exercice	3 430,00	20,0000	68 600,00

La société a procédé à une réduction de capital de 7 400,00 EUR lors de l'assemblée générale extraordinaire du 23/09/2019.

Produits à recevoir

Etat exprimé en euros

31/03/2022

Total des Produits à recevoir		5 920
Autres créances <i>FOURNISSEURS AVOIRS A RECEVOIR</i>	5 920	5 920

Charges à payer

Etat exprimé en euros

31/03/2022

Total des Charges à payer		175 679
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		1 110
<i>INTERETS COURUS SUR EMPRUNTS</i>	132	
<i>AGIOS A PAYER</i>	979	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		18 974
<i>FOURNIS.FACT.NON PARVENUE</i>	18 974	
Dettes fiscales et sociales		77 835
<i>CONGES A PAYER</i>	1 381	
<i>PRIMES AU PERSONNEL A PAYER</i>	2 000	
<i>CHARGES SUR CONGES A PAYER</i>	594	
<i>CHARGES SOC. S/ PRIMES A PAYER</i>	861	
<i>COTISATIONS TNS GERANT A PAYER</i>	71 800	
<i>ETAT CHARGES A PAYER</i>	1 199	
Autres dettes		77 760
<i>CLIENTS AVOIRS A ETABLIR</i>	77 760	

Charges constatées d'avance

Etat exprimé en euros	Période	Montants	31/03/2022
Charges constatées d'avance - EXPLOITATION CHARGES D'EXPLOITATION		1 514	1 514
Charges constatées d'avance - FINANCIERES COTISATIONS TNS		46 554	46 554
Charges constatées d'avance - EXCEPTIONNELLES			
TOTAL			48 068

Produits constatés d'avance

Etat exprimé en euros	Période	Montants	31/03/2022
Produits constatés d'avance - EXPLOITATION PCA SUR TEC MOULES		435 430	435 430
Produits constatés d'avance - FINANCIERS			
Produits constatés d'avance - EXCEPTIONNELS			
TOTAL			435 430

Produits et Charges exceptionnels au 31/03/2022

Détail des produits et charges exceptionnels :	Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels
CF RETENUE A LA SOURCE 04/2016 - 03/2019 INTERETS	2 020	
CF RETENUE A LA SOURCE 04/2016 - 03/2019	43 714	
CF RETENUE A LA SOURCE 04/2016 - 03/2019 PENALITES	37 435	
CF IS 04/2016 - 03/2019	7 553	
CF IS 04/2016 - 03/2019 INTERETS	179	
RETENUE A LA SOURCE 3T2019	3 000	
RETENUE A LA SOURCE 4T2019	3 000	
RETENUE A LA SOURCE 1T2020	1 593	
RETENUE A LA SOURCE 2T2019	3 000	
VENTIL DETTE FISCALE CF	(90 901)	
E-VIR SEPA DETTE FISCALE	90 901	
EURASIA TECHNOLOGY PRECISION regul solde	4 073	
Trf immob. Sortie	111 692	
RBT COTISATIONS ALLIANZ PREVOYANCE CONTRAT RESILIE		2 919
Ext.PCA - Produits constatés d'avance		130 000
REPRISE PROVISION CF		45 000
Totalisation	217 258	177 919

Filiales et participations

Etat exprimé en euros

31/03/2022

	Capital	Capitaux propres	Quote part du capital détenue (en pourcentage)	Valeur comptable des titres détenus	
				Brute	Nette
A. Renseignements détaillés					
1. Filiales (Plus de 50 %)					
2. Participations (10 à 50 %)					
SARL GLOBAL PLASTIC SOLUTIONS PRODUCTIQUE	50 000,00	(32 501,69)	50,00	25 000,00	
1. Filiales (Plus de 50 %)					
2. Participations (10 à 50 %)					
SARL GLOBAL PLASTIC SOLUTIONS PRODUCTIQUE	50 000,00		6 354,00	(58 048,95)	
B. Renseignements globaux					
	Filiales non reprises en A		Participations non reprises en A		
	françaises	étrangères	françaises	étrangères	
Capital					
Capitaux propres					
Quote part détenue en pourcentage					
Valeur comptable des titres détenus - Brute					
Valeur comptable des titres détenus - Nette					
Prêts et avances consentis					
Montant des cautions et avals					
Chiffre d'affaires					
Résultat du dernier exercice clos					
Dividendes encaissés					

2D CONSEILS**Société à Responsabilité Limitée au capital de 68 600 Euros****Siège social : 140 Chemin de Garenod – ZI La Mode – IZERNORE (Ain)****R.C.S. DE BOURG EN BRESSE : 511 149 171**

**PROCES VERBAL DE LA DELIBERATION DES DECISIONS DE L'ASSOCIE
UNIQUE SUR LES COMPTES ANNUELS EN DATE DU 6 JUILLET 2022**

L'AN DEUX MIL VINGT-DEUX,
et le Six juillet à 18 heures, au siège social,

Monsieur Dominique DUMONT, Gérant et Associé unique de la société « 2D CONSEILS », décide de statuer sur l'ordre du jour suivant :

- Rapport de gestion sur la situation et l'activité de la société durant l'exercice clos le **31 MARS 2022** ;
- Examen et approbation des comptes et du bilan dudit exercice ;
- Affectation des résultats ;
- Constatation des conventions visées à l'article L.223-19 du Code du Commerce ;
- Approbation des dépenses et charges non déductibles conformément à l'article 223 quater du C.G.I. ;

Monsieur Dominique DUMONT en sa qualité de Gérant et d'Associé Unique a arrêté les comptes annuels de l'exercice clos le **31 MARS 2022** et il a établi le rapport de gestion sur l'activité de la société au cours de l'exercice écoulé et le rapport spécial sur les conventions visées à l'article L.223-19 du Code de Commerce.

Monsieur Dominique DUMONT prend les décisions suivantes :

PREMIERE DECISION

Monsieur Dominique DUMONT après avoir pris connaissance des comptes et du bilan de l'exercice social clos le **31 MARS 2022** les approuve tels qu'ils lui ont été présentés. Il approuve également les opérations traduites dans ces comptes et résumés dans le rapport de gestion.

DEUXIEME DECISION

Monsieur Dominique DUMONT décide d'affecter le **bénéfice** de l'exercice s'élevant à la somme de **Cent quarante-trois mille neuf cent soixante-neuf Euros et soixante-cinq cents (143 969,65 Euros)** de la manière suivante :

- **Distribution de dividendes**, à concurrence de..... **80 426,00 Euros**
- **Le solde au compte « Autres Réserves », soit** **63 543,65 Euros**

Ces dividendes sont payables aux associés ce jour.

Comme l'y oblige la législation en vigueur, la société retiendra sur le montant brut des dividendes, au titre des prélèvements sociaux, 17.20%, soit la somme de **131 Euros** et 12.80% au titre du Prélèvement Forfaitaire Unique (PFU) de l'impôt sur le revenu, soit la somme de **10 295 Euros**.

Par dérogation à l'application du PFU, le contribuable sur option expresse et irrévocable peut opter à l'imposition des dividendes au barème progressif de l'impôt sur les revenus, exercée chaque année lors de dépôt de sa déclaration de revenus.

Conformément aux prescriptions légales, l'Associé Unique rappelle que les dividendes mis en paiement au titre des trois derniers exercices ont été les suivants :

Exercice clos le	Dividende payé
AG du 11 MARS 2020	300 000 Euros
Exercice clos le 31/3/2020	50 000 Euros
AG du 2 JUIN 2021	93 879.10 Euros

TROISIEME DECISION

Conformément aux dispositions de l'article L.233-19 du Code de Commerce, **Monsieur Dominique DUMONT** relate les conventions qui ont été conclues par lui pendant l'exercice écoulé.

Ces conventions seront portées au registre des décisions de l'Associé unique en annexe au présent procès-verbal.

QUATRIEME DECISION

Monsieur Dominique DUMONT conformément aux dispositions de l'article 223 quater du C.G.I. prend acte qu'au cours de l'exercice écoulé, les dépenses et charges non déductibles se sont élevées à la somme de **20 Euros**.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui a été signé par l'Associé Unique

Dominique DUMONT

**CERTIFIE CONFORME
LE GERANT**

